



**Extrait du registre des délibérations et des
décisions administratives du Maire**

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 20 mars 2023

ISERE
38360 NOYAREY

DELIBERATION N°2023-013

L'an 2023, le 20 mars, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 16 mars 2023, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS : Nelly JANIN QUERCIA, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sophie CUTAJAR, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR : Nathalie GOIX À Gérard FEY, Sandrine CURTET À Stéphane COUDERT, Kévin PORTIER À Patrick COMMERE.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de conseillers votants : 18



DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sandrine MOUTIN a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/01/2023

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 30/01/2023. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2023-013 : Demande de subvention à la Préfecture de l'Isère au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2023 pour l'aménagement d'un local associatif

Annie PONTHEUX, Rapporteure

SOULIGNE l'importance de créer au sein de l'annexe du gymnase un véritable lieu associatif : il s'agit de transformer une annexe en ERP destiné à recevoir plusieurs associations à l'attention de leurs adhérents, visiteurs et familles. C'est une mise à disposition d'un lieu enfin approprié et attendu par les acteurs associatifs depuis de nombreuses années. L'objectif de la commune est de réaménager ce local, mais plus généralement de favoriser le lien social et le développement du tissu associatif sur Noyarey.

PROPOSE DE SOLLICITER la Préfecture au titre de l'axe 2 de la DETR 2023, pour l'octroi d'une subvention au taux le plus élevé, pour le réaménagement d'un local associatif dans l'annexe

du gymnase, dont l'avant-projet et le dispositif de financement prévisionnels s'établissent ainsi :

-	Montant estimatif des travaux subventionnables	42 958,00 € HT
-	Subvention demandée au titre de la DETR 2023	17 183,00 € HT
-	Autofinancement	25 775,00 € HT

PROPOSE D'AUTORISER Madame le Maire à solliciter l'aide de l'Etat et à effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord et **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter l'aide de l'Etat au titre du programme de la DETR 2023 et à effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour : 18

Non-votant : 1 (Patrick COMMERE)

Affiché le : 22/03/2023

Reçu en préfecture le : 22/03/2023

Exécutoire le : 22/03/2023

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 21/03/2023

Le Maire,
Nelly JANIN QUERCIA

